



Vendredi 7 octobre 2011

Communiqué de presse

Pour une métropole plus durable, Brest métropole océane s'engage dans le PLU Facteur 4



Brest métropole océane entreprend une démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme pour renforcer la cohérence des politiques en regroupant, au sein d'un seul document, le plan local d'urbanisme (PLU), le plan de déplacements urbains (PDU) et le programme local de l'Habitat (PLH) et en articulant l'ensemble avec le Plan Climat.

Cette démarche globale, le « PLU facteur 4 », fera l'objet d'une série de réunions publiques d'information et de concertation dans les huit communes de la collectivité.

L'expression « facteur 4 » marque également un engagement fort de la collectivité : celui de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre en 40 ans, dans la droite ligne du cadre réglementaire fixé par le Grenelle de l'environnement.

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr



Le Plan Local d'Urbanisme, en quelques lignes :

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le document qui planifie l'aménagement de la communauté urbaine de Brest métropole océane.

Le plan local d'urbanisme a pour vocation d'être :

- **Un outil de mise en cohérence des politiques locales** : Urbanisme, habitat, mobilité...
- **Un outil de planification et de prospective** qui prévoit et organise l'avenir du territoire communautaire.
- **Un outil de protection et de mise en valeur du territoire** qui prend en compte les enjeux liés à l'environnement agricole, naturel et urbain et assure leur valorisation et/ou leur protection réglementaire.
- **Un outil de gestion de l'usage des sols (permis de construire)**. Il concerne toutes les parcelles, qu'elles soient privées ou publiques.

Le Plan Local d'Urbanisme se révisé :

Brest métropole océane s'est engagée dans une dynamique de **GLOBALISATION** de ses politiques permettant d'affiner la **COHERENCE** des actions tout en revendiquant une politique ambitieuse et respectueuse de son environnement.

Insufflée par la loi dite « grenelle 2 », l'évolution de la stratégie d'aménagement du territoire de Brest Métropole Océane se présente comme une démarche globale.

Le PLU intégrera désormais le :

- Programme Local de l'Habitat (PLH),
- Plan de Déplacement Urbain (PDU),

Sensible aux problématiques environnementales, Brest métropole océane articule les actions du Plan Climat Energie Territorial (PCET) avec la révision du PLU.

Les objectifs de la révision :

- Prendre en compte les évolutions liées au grenelle de l'environnement,
- Garantir la parfaite compatibilité de celui-ci avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest qui est en cours d'approbation,
- Assurer un renouvellement urbain et des formes urbaines de qualité,
- Intégrer les nouvelles orientations du PLH, du PDU et de la 3^{ème} phase de déploiement de Transport en Commun sur Site Propre,
- Articuler les actions du PCET avec le PLU

...et ceci en conservant les bases du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de 2006.

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr



Les réunions publiques, une étape d'information, de concertation et de prise en compte de l'intérêt général :

Adoptée par une délibération du conseil communautaire du 22 octobre 2010, la révision du PLU facteur 4 se déroulera par étapes jusqu'en octobre 2013.

En octobre et novembre 2011, une **première série de réunions publiques** se déroulera dans les huit communes de Brest métropole océane.

Lors de ces réunions, outre la présentation générale de la révision et la présentation des grandes orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un échange avec les participants permettra **la prise en compte de propositions ou remarques servant l'intérêt général donc pertinentes dans le cadre de cette révision.**

Les **demandes individuelles** seront prises en compte via dans les registres mis à disposition dans toutes les mairies, sur courrier au 24 rue Coat ar Gueven BP 29222 Brest cedex 2 ou par mail: plan-local-urbanisme@brest-metropole-oceane.fr .

Les réunions programmées :

- **Plougastel Daoulas** le 11 octobre 2011 de 20h30 à 22h30
Espace Avel Vor
- **Guipavas** le 13 octobre 2011 de 20h à 22h
Salle Alizée
- **Plouzané** le 18 octobre 2011 de 20h à 22h
Centre culturel
- **Brest** le 24 octobre 2011 de 20h à 22h
Maison des syndicats
- **Le Relecq Kerhuon** le 3 novembre 2011 de 20h à 22h
Astrolabe
- **Gouesnou** le 8 novembre 2011 de 20h à 22h
Centre Henri Queffelec
- **Bohars** le 9 novembre 2011 de 20h à 22h
Salle Roz Valan
- **Guilers** le 15 novembre 2011 de 20h à 22h
Salle Joubin

Toutes les infos sur <http://plu.brest.fr>

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr